

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 179

AOUT 2019



Place de l'Eglise (carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

SOMMAIRE :

ATTENTION : suite à la sécheresse et la canicule

➤ *Ne pas faire de feu : toute la végétation est très sèche, la moindre flamme peut faire partir un incendie difficile à maîtriser.*

➤ *Restriction de l'eau : ne pas arroser les jardins entre 10h et 18h, ne pas laver les véhicules*

✓ PARKING DE COVOITURAGE

✓ DEPLACEMENT DE LA LIMITE
D'AGGLOMERATION

✓ RENTREE DES CLASSES

✓ ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE

✓ CHENILLES URTICANTES

✓ SCo TAM (Schéma de cohérence territoriale)

✓ ETAT CIVIL :

Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.

Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE
CITOYENNETE

✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

PARKING DE COVOITURAGE

La Communauté de Communes de Mad et Moselle a décidé de l'implantation et de la construction de deux parkings de co-voiturage ; un à Mars La Tour et l'autre à Arnaville.
Les Entreprises Cailloux et Verdun et Fils ont été adjudicataires du marché.
A Arnaville, les travaux ont débuté début juillet 2019.
Situé en sortie d'Arnaville, route de Novéant, ce parking de 15 places sera doté d'une borne électrique pour recharger les voitures ainsi que d'une place handicapé.
La Communauté de Communes a également réalisé un parking de covoiturage à Bernécourt

DEPLACEMENT DE LA LIMITE D'AGGLOMERATION

La création de l'aire de covoiturage est située à la sortie du village face aux dernières habitations. L'entrée et la sortie de ce parking obligent à une réduction de vitesse de circulation à 50 Km sur la Route Départementale 91.
Considérant que les dernières maisons en allant sur Novéant se trouvaient déjà à l'extérieur de l'agglomération, il a semblé judicieux d'en changer la limite. Ainsi les panneaux seront déplacés de 150 mètres en allant vers Novéant.
La limitation de vitesse à 50 Km prendra donc effet à cet endroit.
La plus grande attention est demandée aux usagers

RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2019 à 8h30, accueil des élèves à partir de 8h20.
Pour de nouvelles inscriptions avant la rentrée : prendre rendez-vous en mairie après le 19 août.
Horaires : 8h30-11h30
13h30-16h30

Pour les enfants qui devraient aller au périscolaire, pensez à retirer un dossier d'inscription à la communauté de communes (locaux ou site internet)

ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE



Après Mars-la-Tour et Bayonville, les brouettes de l'animation « Partir en Livres » ont fait étape à Arnaville.

Dix enfants d'Arnaville et Bayonville ont découvert les livres divers, les jeux autour des livres, les khamishibai et l'activité de bricolage proposée.

Le temps au beau fixe, le décor très agréable des terrasses derrière la bibliothèque, l'enthousiasme des enfants et des animatrices ont fait de cet après-midi une belle réussite.

Merci à tous, bonnes vacances, belles lectures estivales et à bientôt pour de nouvelles animations autour du livre...

CHENILLES PROCESSIONNAIRES URTICANTES

Comme vous en avez été déjà informés par voie de presse, des chenilles urticantes colonisent les arbres et particulièrement le long de la véloroute entre Arnaville et Novéant. Soyez prudents, ne pas s'en approcher et tenir les enfants et les animaux à l'écart des nids. En cas de contact contactez votre pharmacien ou votre médecin.

Mise à disposition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans les dossiers de concertation

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document stratégique qui présente une vision partagée des 7 intercommunalités du SCoTAM : Metz Métropole, Rives de Moselle, Houve et Pays Boulageois, Pays de Pange, Sud Messin, Mad et Moselle et Pays Orne-Moselle.

Ce document dresse l'ambition générale que se sont donnés les élus du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) pour l'aménagement, le développement et la protection de l'environnement de leur territoire pour les 20 prochaines années.

Le Syndicat mixte du SCoTAM a construit son PADD autour d'une ambition et de quatre axes de projet.

Les élus du SCoTAM ont exprimé la volonté commune de se positionner comme étant une terre d'accueil pour les hommes, les entreprises et la nature.

Le PADD porte cette ambition en s'appuyant sur deux principes fondateurs : **s'appuyer sur les potentialités et les spécificités du territoire du SCoTAM ainsi que de ses intercommunalités et intégrer les enjeux environnementaux et climatiques.**

Quatre axes stratégiques permettent de décliner le projet :

1. **Révéler notre patrimoine paysager et écologique** pour comprendre les fondamentaux formant le socle de notre territoire, définir un cap commun et se préparer aux changements.
2. **Gérer nos ressources durablement** pour atténuer et s'adapter au mieux au changement climatique, maintenir la biodiversité, limiter nos impacts environnementaux, améliorer la santé publique et favoriser l'autosuffisance alimentaire.
3. **Développer et organiser un territoire des proximités** pour permettre aux habitants de vivre la proximité (trouver un logement, accéder aisément à l'emploi / services / équipements / commerces...etc.) en limitant le recours aux déplacements individuels motorisés et à l'étalement urbain, pour lutter contre la précarité économique et sociale des ménages et réduire l'empreinte environnementale.
4. **Rayonner dans et au-delà de nos frontières** pour tenir son rôle structurant dans la Région Grand Est et assumer sa dimension européenne.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est disponible dans le dossier de concertation ouvert dans chacune des intercommunalités du SCoTAM ainsi qu'au siège du Syndicat mixte, depuis le 12 juillet 2019.

De plus, le dossier de concertation* comporte :

1. Registre des observations
2. Note de présentation du SCoTAM
3. Plaquette institutionnelle du SCoTAM
4. Délibération du 3 juillet 2017 prescrivant la 1ère révision du SCoTAM
5. Carte du territoire (format A3)
6. Kakémonos du SCoTAM

Ce dossier de concertation **est ouvert au public jusqu'à l'arrêt du projet de SCoTAM**. Il sera alimenté au fur et à mesure de l'avancée des travaux de révision.

Le Syndicat mixte se fixe l'objectif d'arrêter le projet de SCoTAM pour le mois de décembre 2019.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

NAISSANCE : nos félicitations

- Alexandre est né le 25 juin 2019 au foyer de Sandra BRAUSEM et Cyril FORTIN. La famille est domiciliée 144 Grande Rue

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise. Pour l'année 2019, il s'agit de : BERGE Chloé, ENGEL Juliette, GUIOTH Oscar, JOUANNEAU Marine, NEY Hugo, RITZ Jonathan, TETELIN Clélia.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

Année 2019	Animations	Organisateur
22 Septembre	Bourse Puériculture	Association des fêtes
6 Octobre	Bourse aux Plantes	Association des fêtes
13 Octobre	Bourse aux vêtements	Association des fêtes
20 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
26/27 octobre	Exposition des Artistes	Association des fêtes
24 novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
30 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
7 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers



réhabilitation
école communale (2011) et
périscolaire (2015)

En cours:
Enfouissement réseaux
secs Rue de l'Ancienne
Douane.
Préparation chantier
Nouvelle Mairie :
Maîtrise d'œuvre et
Permis de construire.
Extension cimetière.



